

« Je suis ASH, et je souhaite participer en toute sécurité à l'accompagnement des personnes âgées en institution. »

- Formation de courte durée.
- Proposée aux professionnels non diplômés, confrontés à l'accompagnement des personnes âgées.
- Dans le but de favoriser des compétences nouvelles indispensables aux bonnes pratiques lors de la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée.

Contactez-nous maintenant !

IFAS SAINT ANTOINE

28 rue Walter Poupot

33000 BORDEAUX

05 56 24 93 01

contact@institutssaintantoine.fr

Florence LANNEGRAND

PUBLIC

Cette formation s'adresse à des Agents de Service Hospitalier qui justifient d'une ancienneté d'au moins 3 mois dans :

- Un EHPAD public ou privé,
- Un SAAD public ou privé,
- Un établissement de santé public ou privé.

« La formation est centrée sur la prise en soins de la personne âgée en EHPAD ou à son domicile. Elle ne comporte pas d'élément sur la prise en charge des personnes âgées en phase aigüe. »

PRE-REQUIS

- Accord préalable de l'employeur.
- Aucune qualification pré requise.

DUREE

- 70 heures sur 2 semaines.
- Du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

SESSIONS PROPOSEES

- Du 12 au 23 avril 2021.
- Du 31 mai au 11 juin 2021.
- 12 bénéficiaires maximum.

PEDAGOGIE IFAS SAINT ANTOINE



Elle est fondée sur l'alternative intégrative cours/travaux pratiques. L'apprentissage de l'ASH est favorisé pour qu'il acquière un savoir-être et un savoir faire en soins, en communication et en organisation afin qu'il puisse accompagner la personne âgée dans le respect des valeurs humanistes.

Une attestation de suivi de formation 70h sera délivrée pour le suivi de 4 modules :

- Module 1 : prendre soin de la personne âgée (17h)
- Module 2 : répondre aux besoins de la personne âgée (18h)
- Module 3 : protéger la personne âgées (7h)
- Module 4 : aider à la réalisation des soins (21h)

PERSPECTIVE POSSIBLE

La formation donne du sens et permet l'émergence de compétences voire d'un projet professionnel. En effet, les ASH qui possèdent une expérience professionnelle d'une durée minimale de 6 mois auprès de la personne âgée, et qui auront suivi la formation seront dispensés de sélection et bénéficieront d'une admission directe à la formation aide-soignant.

DEMARCHE QUALITE

Un questionnaire de satisfaction permettant aux bénéficiaires d'évaluer l'adéquation entre la formation reçue et leurs attentes sera remis à l'employeur à l'issue de la formation.

TARIF ET INSCRIPTION

- 1246 euros TTC.
- Nous proposons à chaque bénéficiaire une clé USB contenant l'ensemble des apports théoriques et mettons à disposition un casier personnel le temps de la formation. Une participation aux frais d'inscription est demandée à hauteur de 50 euros par personne.
- Inscriptions :
 - 1^{ère} session : jusqu'au 15 mars
 - 2^{ème} session : jusqu'au 30 avril